



Modifications de nos statuts

L'action continue

Passant outre le refus unanime des syndicats du second degré et la forte mobilisation des personnels, le Ministre a promulgué le décret modifiant les statuts des enseignants.

Le SNCL estime nécessaire de poursuivre l'action sous des formes diversifiées :

- en développant **les actions conduites dans les établissements**, notamment à l'initiative du SNCL ;
- en organisant des **rassemblements régionaux** ;
- en **médiatisant ces différentes initiatives** dans le cadre de la "semaine d'action" lancée par l'interfédérale de l'Éducation Nationale ;
- en **sensibilisant largement les décideurs** (actuels et futurs) par des **initiatives nationales**.

Mais le **Syndicat National des Collèges et des Lycées n'appellera pas à une nouvelle grève de 24 heures le 20 mars**.

Le SNCL estime qu'une telle action, lancée avec un temps trop court de préparation, n'est pas de nature à contraindre un ministre qui n'a tenu aucun compte de deux mobilisations très réussies à abroger des textes désormais publiés.

Dans ces conditions, le SNCL poursuit l'action mais ne demandera pas aux personnels de perdre une nouvelle journée de salaire.

(Communiqué adressé à la Presse le 12 mars 2007)

Mentions complémentaires Le SNCL s'adresse au Ministre

Les décrets et arrêtés, modifiant les dispositions statutaires des décrets de 1950, et définissant les modalités d'attribution des mentions complémentaires, sont parus.



Outre les problèmes de fond posés par cette extension de la bivalence, l'application de ces textes va poser de nombreux problèmes et créer **des inégalités de versement de l'indemnité entre les personnels**.

Le SNCL s'est donc adressé par écrit au Ministre pour lui demander quelles instructions il entendait donner pour que notamment les personnels statutairement bivalents (PLP des disciplines générales, PEGC, ainsi que les collègues des différents corps placés en situation de bivalence, mais n'ayant pas de mention complémentaire) ne soient pas écartés du paiement de l'indemnité.

Nous voulons obliger le Ministère à assumer les contradictions dans lesquelles il s'est em pêtré.

Vous trouverez **davantage d'informations sur ce sujet dans le prochain bulletin national**.

Textes officiels



J.O. du 13 février 2007:

- **Décret n° 2007-187 du 12 février 2007** – modifiant les décrets du 25 mai 1950 – relatifs aux obligations de service et aux statuts de personnels enseignants.
- **Arrêté du 12 février 2007** – service des professeurs d'EPS.
- **Arrêté du 12 février 2007** – actions d'éducation et de formation autres que d'enseignement pouvant entrer dans le service de certains enseignants.
- **Décrets n° 2007-188 du 12 février 2007** – conditions d'attribution de la prime allouée aux enseignants titulaires d'une mention complémentaire.
- **Arrêté du 12 février 2007** – relatif aux modalités permettant à certaines catégories d'enseignants d'être titulaires d'une mention complémentaire.
- **Arrêté du 12 février 2007** – fixant le montant de la prime allouée aux enseignants titulaires d'une mention complémentaire.

B.O. n° 8 du 22 février 2007 : ENCART

- Obligations de service des personnels enseignants
D.2007-187 du 12-02-07—A. du 12-02-07
- Mention complémentaire
D.2007-188 du 12-02-07—A. du 12-02-07

Calendrier prévisionnel des commissions relatives à la phase inter du mouvement

DATES DES REUNIONS	DISCIPLINES
Mardi 13 mars 2007 Matin	EPS
Mercredi 14 mars 2007 Matin	STI Arts appliqués Technologie
Mercredi 14 mars 2007 Après-midi	Économie Gestion SES Arts plastiques Éducation musicale
Jeudi 15 mars 2007 Matin	PEGC
Jeudi 15 mars 2007 Matin	Sciences physiques SVT
Jeudi 15 mars 2007 Après-midi	Mathématiques
Vendredi 16 mars 2007 Matin	Histoire Géographie Langues régionales Langues à faible diffusion
Lundi 19 mars 2007 Matin	Lettres modernes
Lundi 19 mars 2007 Après-midi	Lettres classiques Philosophie
Mardi 20 mars 2007 Matin	Anglais
Mardi 20 mars 2007 Après-midi	Italien Allemand Espagnol Documentation
Mercredi 21 mars 2007 Matin	CPE
Mercredi 21 mars 2007 Après-midi	PLP
Jeudi 22 mars 2007 Matin et après-midi	PLP
Vendredi 23 mars 2007 Matin	PLP

L'orthographe fait recette

Plus personne aujourd'hui ne conteste l'**abaissement du niveau d'orthographe**, non seulement des élèves, mais également d'une partie croissante de la population active.



Signe révélateur de cette prise de conscience, le nombre de livres et publications consacrés à cette baisse de niveau et **aux problèmes qu'elle pose**, notamment dans les relations commerciales et sociales dans et entre les entreprises.

A tel point que **de plus en plus de cadres, voire de patrons, prennent des cours ou suivent des stages ...d'orthographe.**



Hétérogénéité des élèves

Dans un rapport publié le 2 mars 2007, l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale souligne l'**hétérogénéité des élèves qui suivent l'option de découverte professionnelle de six heures**, en classe de troisième.

Cette option est supposée s'adresser à « des élèves volontaires prêts à se remobiliser autour d'un projet de formation dans les voies professionnelle, générale ou technologique ».

Or, la diversité du public accueilli dans ces classes « va bien au-delà, dans de nombreux établissements, du cadre défini par les textes officiels ».

L'IGEN dénombre six profils types :

- des élèves « scolairement fragiles envisageant la voie professionnelle » ;
- des élèves préorientés en LP ;
- des élèves en attente de l'âge d'entrer en apprentissage ;
- des élèves en très grande difficulté, relevant de dispositifs de prise en charge spécifique ;
- des élèves perturbateurs sans projet professionnel ;
- des élèves en rupture avec l'institution et relevant de dispositifs relais.

Selon l'IGEN, les trois derniers profils posent problème et « la présence de ce type d'élèves se révèle très pénalisante ».

Une réalité que l'IGEN semble enfin découvrir...